

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/438/ F / 2025-2026 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MOBILIER DE LA COUR D'APPEL DE BURUNGA ET SON PARQUET GENERAL

Date de publication : ...29...../.....1...../2026

Date d'ouverture des offres : ...20...../.....9...../2026

1. Objet.

Le Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour fourniture d'équipement mobilier de la Cour d'Appel de BURUNGA et son parquet Général.

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2025 – 2026.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après : Ministère de la Justice, Immeuble sis au Boulevard de l' UPRONA N° 1221A, Tel : 22 25 33 79 ou bureau n° 54. Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** non remboursables, à verser sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales **n°CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Lieu de livraison

L'ensemble des fournitures sont à livrer à la Cour d'Appel de BURUNGA et en une tranche.

7. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermées parviendront au Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre au plus tard le 20 / 09 / 2026 à 10 heures (heure locale). Elles porteront obligatoirement la mention : « Offre pour fourniture d'équipement de la Cour d'Appel de BURUNGA et son Parquet Général DAO N° DNCMP/438 / F / 2025-2026, à n'ouvrir qu'en séance publique du 20 / 09 / 2026 à 10 heures 30 minutes».

10. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **deux million de francs burundais (2 000 000 Fbu)**.

12. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

13. Délai de livraison

L'équipement sera livré dans un délai maximum de **soixante (60) jours calendaires** à dater de la notification définitive du marché.

Fait à Bujumbura, le 28 / 01 / 2026

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
AU SEIN DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTRE
DE LA JUSTICE, DES DROITS DE LA PERSONNE
HUMAINE ET DU GENRE

